



**PRÉFET  
DU PUY-DE-  
DÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, vendredi 28 mai 2021

### **VACCINATION CONTRE LA COVID-19 UNE QUINZAINE D'OPÉRATIONS PONCTUELLES DE VACCINATION AU PLUS PRÈS DES HABITANTS DANS LE PUY-DE-DÔME**

Afin de poursuivre la dynamique vaccinale, le Préfet du Puy-de-Dôme et le directeur de la délégation départementale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec l'ensemble des collectivités, organisent des opérations ponctuelles de vaccination sur l'ensemble du territoire. Celles-ci complètent ainsi les centres de vaccination pérennes, le dispositif mobile du Conseil départemental. Les opérations ponctuelles ont commencé le 18 mai et se poursuivent jusqu'au 5 juin dans des communes du Puy-de-Dôme. L'objectif est de proposer une vaccination de proximité aux personnes plus isolées et concourir au renforcement de l'offre de vaccination auprès des personnes les plus à risque. Ces opérations ponctuelles de proximité viennent ainsi compléter l'offre vaccinale en proposant environ 6 700 rendez-vous supplémentaires de vaccination.

Les personnes éligibles et volontaires ont été recensées par les Centres communaux d'action sociale (CCAS). Les médecins, les infirmiers et les autres professionnels de santé de chaque territoire ont contribué également au recensement auprès de leurs patients.

Sur le plan organisationnel, ces 15 actions pilotées par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien étroit avec les intercommunalités, sont mises en place grâce d'une part, à la mobilisation des communes ayant pu participer à l'organisation par la mise à disposition de locaux et la coopération logistique notamment et d'autre part, par la mobilisation des professionnels de santé (médecin, infirmier, pharmacien, sage-femme ...) de chaque territoire (en activité ou à la retraite).

À la date du 27 mai, 39,7% des habitants ont déjà reçu au moins une dose de vaccin dans le Puy-de-Dôme.

#### **LOCALISATION ET DATE DES OPÉRATIONS PONCTUELLES DE VACCINATION**

\*en **bleu** : les opérations de vaccination passées

\*en **vert** : les opérations de vaccination à venir

- **Pontaumur** : les 18 et 19 mai
- **Rochefort-Montagne** : les 19 et 20 mai
- **Saint-Priest des Champs** : les 20 et 21 mai
- **Viverols** : du 20 au 23 mai
- **Lezoux** : du 25 au 27 mai
- **Vertaizon** : du 24 au 28 mai
- **Maringues** : du 18 au 21 mai
- **Effiat** : du 26 au 28 mai

- **Veyre Monton** : les 20, 21 et 22 mai
- **Saint-Amant Tallende** : les 26, 27 et 28 mai
- **Vic-le-Comte** : les 3, 4 et 5 juin
- **Saint-Georges-de-Mons** : le 28 mai
- **Manzat** : le 29 mai
- **Brassac-les-Mines** : les 29 et 30 mai
- **Besse** : les 29 et 30 mai

## **MÊME VACCINÉS, CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES**

En toutes circonstances, pour préserver notre santé et celle de notre entourage, nous devons continuer à respecter les gestes barrières, même lorsque l'on est vacciné :

- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1
- Respectez une distance d'au moins 2 mètres avec les autres
- Limitez vos contacts sociaux
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Se laver régulièrement les mains
- Aérer les pièces le plus souvent possible
- Téléchargez TousAntiCovid

**Face au virus, chaque geste compte. Restons tous mobilisés !**

### **Contact presse**

Direction cabinet & communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03